



**BREF SUR LA FAÇON QUE LE CANADA PEUT MIEUX S'ATTAQUER AUX
QUESTIONS LIÉES :**

**AUX CONFLIT, À LA PAIX, À LA VIOLENCE FONDÉE SUR LE SEXE, À LA
SÉCURITÉ, À LA JUSTICE, AU RESPECT DES DROITS DE LA PERSONNE ET
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE EN SOMALIE, SUD SOUDAN ET RÉPUBLIQUE
DÉMOCRATIQUE DU CONGO (RDC). ATTITUDE PARTICULIÈRE EN RDC.**

SOU MIS AU :

**COMITÉ PERMANENT DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET DU DÉVELOPPEMENT
INTERNATIONAL DE LA CHAMBRE DES COMMUNES, GOUVERNEMENT DU
CANADA**

**"Vous pouvez choisir de détourner le regard mais vous ne pouvez plus jamais dire
que vous ne le saviez pas."
WILLIAM WILBERFORCE**

OTTAWA: 28 NOVEMBRE 2018

Fredrick Wangabo Mwenengabo,

**Directeur exécutif,
Ambassadeur auprès des Nations Unies,
Avocat de la paix et des droits de l'homme,
Fredericton, Nouveau-Brunswick, Canada.**

**EAST AND CENTRAL AFRICAN ASSOCIATION FOR INDIGENOUS RIGHTS
(ECAAIR)**

Monsieur le président, j'aimerais saisir cette opportunité pour vous remercier de m'avoir convié à comparaître devant le Comité Permanent des Affaires Etrangères et du Développement International de la Chambre des communes du Parlement Canadien pour contribuer à son étude *sur les façons dont le Canada peut s'attaquer aux questions liées aux conflits, à la paix, à la violence fondée sur le sexe, à la sécurité, à la justice, au respect des droits de la personne et au développement économique des pays d'Afrique suivants : la Somalie, le Soudan du Sud et la République démocratique du Congo (RDC)*. Je saisi cette opportunité avec respect, honneur et humilité et j'espère que mes apports puissent contribuer à la consolidation de la paix et au développement en RDC et en Afrique dans son ensemble.

Monsieur le Président, sans contour ni détour, admettons que la Somalie, le Soudan du Sud et la RDC sont des États extrêmement trop fragiles caractérisés par des gouvernements faibles, une corruption endémiquement institutionnalisée, des carnages permanents des civils et des abus perpétrés sur la femme et la jeune fille. Cela étant, avec votre permission, j'aimerais davantage concentrer mes efforts sur la situation qui prévaut en RDC dans l'espoir en effet, que cet exposé de motif puisse retenir votre attention.

Monsieur le Président, avant de donner mes opinions, permettez que j'exprime ma gratitude envers le Canada qui fait partie compatissante envers cette nation outragément en péril, le Canada dont je suis fier d'être son citoyen et j'ai la conviction que nombreux nouveaux Canadiens comme moi s'en sentent aussi. C'est pour cette raison aujourd'hui que je me tiens devant vous pour établir un pont entre la RDC, mon pays de naissance et le Canada que je sers loyalement et affectueusement que j'appelle ma patrie.

Monsieur le Président, comme ce précieux moment m'imparti ne me permettra pas de raconter toute mon histoire et aborder le thème de la journée, permettez que je me présente brièvement.

Je suis Fredrick Wangabo Mwenengabo, défenseur des droits humains et citoyen canadien d'ascendance congolaise. Je suis originaire d'une des communautés indigènes et paysannes les plus marginalisées et les plus anciennes de la RDC. Je suis arrivé au Canada en tant qu'exilé politique bénéficiant d'un parrainage du gouvernement canadien en 2009 après avoir échappé aux multiples péripéties et tentatives vexatoires d'emprisonnement, des tortures, à la persécution et probablement à la mort par les forces de sécurité du président Kabila. Avant de fuir la RDC avec le soutien d'Amnesty International et de l'Église catholique, j'avais été emprisonné par Joseph Kabila en 2002, 2003 et 2005 sur fond de fausses accusations de trahison et organisation des manifestations de masse. Telle fit la réponse de Kabila à mon travail de défenseur des droits de la personne couplé à l'éducation civique.

Dès mon arrivée au Canada, je me suis impliqué dans différentes organisations et institutions à différents niveaux, par exemple ; j'ai été membre du Comité exécutif en tant que Présidents de groupe de travail : Protection outre-mer et parrainage du **Conseil Canadien pour les Réfugiés (CCR)**. De 2010 à 2012, j'ai enseigné au département d'anthropologie et du développement international de l'**Université du Nouveau-Brunswick** et j'ai également été vice-président de l'**Association Africaine du Nouveau-Brunswick** de 2010 à 2013. Je suis actuellement président du **Conseil de l'Atlantique pour la Coopération Internationale (CACI)** depuis 2016.

Je suis également directeur exécutif de **East and Central African Association for Indigenous Rights (ECAAIR)**, une organisation non gouvernementale qui fait les droits de la personne, la santé et la paix par le biais de l'éducation et d'activités visant à réduire la pauvreté son cheval de bataille. ECAAIR opère au Canada et en Afrique plus particulièrement en RDC et en Ouganda.

ECAAIR, dirige au Nouveau-Brunswick un projet pour les jeunes intitulé « I am Me » et travaille avec les immigrants, les communautés des peuples indigènes et d'autres jeunes vulnérables. Il enseigne depuis 2010 sur la sensibilisation à la santé mentale, la résilience et le leadership. Notre travail avec les jeunes vulnérables a reçu les compliments de notre autorité régionale de la santé « Horizon Health Authority » avec un prix d'excellence pour le « programme le plus novateur pour faire face aux problèmes de santé mentale des jeunes dans la province ».

Avec le soutien de Patrimoine canadien, ECAAIR à travers son « Projet Rainbow Nation » dirigé par des jeunes collabore actuellement avec des écoles des provinces de l'Atlantique afin de promouvoir les droits de la personne, le multiculturalisme et les responsabilités civiques dans les écoles.

J'ai également exercé d'autres responsabilités pour citoyens canadiens, telle la surveillance des élections provinciales, fédérales et du gouvernement local au cours des deux derniers cycles électoraux depuis 2014.

Je siège également au Comité sur la diversité de la police aux côtés d'autres institutions gouvernementales dans la communauté.

Je suis également ambassadeur auprès des Nations-Unies (ONU) représentant des organisations de la société civile et mon organisation ECAAIR détient un statut consultatif spécial auprès du Conseil économique et social des Nations-Unies (ECOSOC). En ma qualité d'ambassadeur auprès de l'ONU et de défenseur des questions relatives à la RDC et le monde, j'ai eu le privilège de prendre la parole à plusieurs reprises dans les sessions des Nations-Unies pour des questions relatives à la RDC et le monde.

Monsieur le président, aujourd'hui je suis ici pour vous alarmer d'une tragédie humaine de grande envergure qui n'a jamais été vue ni vécue nulle part ailleurs dans le monde pourtant qui se déroule aujourd'hui en RDC. C'est sur une telle ampleur qu'il nous incombe de réfléchir à tout ce que nous avons fait jusqu'à présent et ce que nous aurions pu faire pour régler les problèmes pendant de la RDC et de rechercher de toute urgence sous une nouvelle approche des pistes de solution pour assurer une paix, une sécurité et un développement durables en RDC. C'est dans cet esprit que je tiens aujourd'hui avec la plus grande humilité à parler au nom du peuple congolais et formuler des recommandations sur la manière de contribuer à la résolution de ces problèmes profondément enracinés qui défient la RDC depuis des lustres d'années.

Monsieur le Président, les opinions que je partage avec vous aujourd'hui ne sont seulement pas le fruit de mon expérience personnelle de deux décennies et demie au service de la promotion des droits humains, primauté de l'état des droits et de la démocratie en RDC, mais également celle d'un nombre impressionnant d'organisations religieuses, des groupes de la société civile, des organisations de la jeunesse, des groupes militant pour les droits humains, des organisations féminines ainsi que d'autres citoyens congolais bien intentionnés qui ont librement contribué à des opinions et recommandations que j'ai incorporées aux miennes pour produire les recommandations ci-dessous; qui sont plus représentatives des divers espoirs et aspirations du peuple congolais que j'ai pu consulté. Les problèmes indéniables et de longue date de la RDC sur lesquels j'espère aujourd'hui attirer notre attention pour susciter une lueur d'espoir à la nation tout entière ne sont pas seulement axés sur les défis auxquels fait face cette nation, mais également sur les énormes opportunités qu'offre la RDC, au regard des nombreuses pièces maîtresses qui composent la RDC et pour dissiper le récit de la RDC comme un cas désespéré tel que présenté dans les médias populaires. En tant que citoyen canadien très fier, j'aimerais aussi que le gouvernement canadien aborde les problèmes de la RDC du point de vue ses intérêts y détenus, de son honneur et ses obligations bien chez lui tout comme à l'étranger.

Monsieur le Président, la RDC est un pays de très belles et pacifiques personnes parmi tant d'autres les plus résilientes de la planète. Son paysage est remarquablement pittoresque au climat le plus hospitalier et le plus bénin qui soit avec des terres arables les plus fertiles d'Afrique suffisantes pour en faire la corbeille à pain du continent. Le fleuve Congo, qui longe la majeure partie de la RDC, est le deuxième plus grand en termes de volume de rejets après le fleuve Amazon¹⁸ et a le potentiel de produire suffisamment d'électricité pour tout le continent africain voire au-delà.

La RDC regorge également d'énormes ressources minérales, dont plus de 60% du cobalt, du cuivre à haute teneur, du diamant, du tantale, de l'étain et de l'or. Le coltan et le tantale sont utilisés pour la fabrication de batteries dans les voitures électriques, de condensateurs et de semi-conducteurs pour les appareils électroniques, dans les téléphones portables, etc. De manière conservatrice, une estimation en 2009 des réserves minérales inexploitées en RDC, a été estimée avec excès près 24 000 milliards de dollars soit supérieur au PIB des États-Unis d'Amérique et de l'Europe réunis¹⁸.

La RDC borde la République centrafricaine au nord ; le Soudan du Sud au nord-est ; l'Ouganda, le Rwanda, le Burundi et la Tanzanie à l'est ; la Zambie au sud ; L'Angola au sud-ouest ; et la République du Congo et l'océan Atlantique à l'ouest. Deuxième plus grand pays d'Afrique par sa superficie avec plus de 81 millions d'habitants, dont 70% sont des enfants et des jeunes de moins de 30 ans et la RDC est le pays francophone le plus peuplé du monde. Elle occupe aussi la deuxième place des pays africains les plus christianisés ¹⁸.

Monsieur le Président, la RDC a subi des grandes guerres et un génocide depuis le règne du roi Léopold II, qui a tué jusqu'à 10 millions de Congolais sur 20 au tournant du XXe siècle, alors qu'il pillait le pays d'une manière systématiquement organisée²². En 1960, lorsque le Congo a obtenu son indépendance de la Belgique, Patrice Lumumba devenant son Premier ministre élu démocratiquement mais trop vite a été victime d'une conspiration de la CIA (United States Central Intelligence Agency) et de la Belgique qui ont sponsorisé des mouvements sécessionnistes qui mèneront à son assassinat à 6 mois seulement après l'indépendance du pays²⁵.

Mobutu Sese Seko a ensuite été installé, mais après une stabilisation politique et une croissance économique de trop courte durée, il est devenu progressivement un dictateur autocratique et très corrompu en changeant le nom du pays en Zaïre. Le népotisme et le copinage politique étant devenu monnaie courante de son gouvernement, les finances et les institutions de l'État, notamment l'armée, la police, la santé et l'éducation se sont progressivement et rapidement effondrées ce qui a entraîné une chute libre de l'économie. La loi, l'ordre et la sécurité ont été rompus et tout contrôle central du pouvoir, du gouvernement et de l'autorité a été perdu, ouvrant ainsi la RDC à l'invasion et au renversement du régime de Mobutu par les forces rwandaises et ougandaises avec Laurent Kabila à la tête du pays installé par procuration en 1998²⁶.

La première et deuxième guerres qui ont suivi entre 1998 et 2003 au Congo étaient une conséquence directe de l'invasion de la RDC par le Rwanda et l'Ouganda sous le couvert de certains dirigeants mondiaux censée de mettre en échec les groupes des Forces démocratiques de libération du Rwanda (FDLR) qui avaient fui le Rwanda après les meurtres génocidaires qui ont mené Kagame au pouvoir. La deuxième guerre de la RDC, à son apogée, a attiré des armées de plus de 9 pays africains et a impliqué plus de 25 groupes armés. C'est ce qu'on appelle la « guerre mondiale africaine » et a déclenché une orgie d'assassinats et de génocide congolais. On estime à 6 millions le nombre de congolais massacrés entre 1996 et 2001 et 3 millions de civils entre 2001 et 2009²⁷. Entre 2009 à nos jours plus de 3000 personnes meurent chaque jour de la violence parrainée par l'État de Joseph Kabila, des différents groupes de miliciens armés ou d'autres facteurs connexes (tels que le manque de soins de santé de base, la faim et le choléra). Elle a également entraîné des mouvements de population massifs et une catastrophe humanitaire. Le Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations-Unies (OCHA) signale une recrudescence des conflits violents et de la violence qui ont forcé plus de 2,16 millions de personnes à fuir leur foyer en 2017 soit une moyenne 50 ménages chaque heure qui passe. Aujourd'hui, le nombre total de personnes déplacées à l'intérieur de la RDC a atteint 4,4 millions, soit le nombre le plus élevé de tous les pays du continent africain. La province du Nord-Kivu reste la plus touchée, avec plus de 1,1 million de personnes déplacées. L'insécurité a eu un impact dévastateur sur la capacité des populations à accéder à la nourriture et 7,7 millions de personnes en RDC sont confrontées à une grave crise alimentaire, une augmentation de 30% par rapport à la même période de l'année dernière. La situation est encore compliquée par l'incertitude politique et le ralentissement des activités économiques. Cette détérioration, observée principalement dans les régions du Kasaï, du Kivu et du Tanganyika, s'inscrit dans le contexte de l'une des crises humanitaires les plus importantes et les plus complexes au monde. En RDC, au moins 13,1 millions de personnes ont besoin d'assistance et de protection humanitaires, plus de 2 millions d'enfants de moins de 5 ans souffrent de malnutrition aiguë et très sévère.

Les guerres incessantes ont ouvert la voie au Rwanda et à l'Ouganda pour installer des mandataires à la tête de l'État congolais et les ont couverts pour piller les ressources de la RDC sans la moindre opposition internationale. Paradoxalement, l'un des objectifs déclaré d'acheminer les rebelles des FDLR n'a pas été atteint et continue de servir de motif fallacieux aux incursions des groupes rebelles parrainés par l'État de Joseph Kabila pour déstabiliser davantage la RDC et la région de Grands Lacs en Afrique. Pendant ce temps, les citoyens congolais ont été laissés sans protection et à la merci de ces forces. Le viol et les meurtres sont devenus une arme de guerre en RDC, hissant ainsi la RDC à décrocher le titre de "capitale mondial du viol" avec 48 femmes violées chaque heure, selon les estimations l'ONU de 2010²⁹. Le bureau du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH) dans son rapport « Mapping Report » de 2010 a recensé des violations généralisées et systématiques, des crimes de guerre, des crimes contre l'humanité et des actes de génocide, mais très peu d'actions ont été entreprises pour établir les responsabilités de chacun, pallier aux multiples problèmes d'impunité et injustice tels qu'ils ont été identifiés⁷. Face à un tel

génocide perpétré contre le peuple congolais, que ce soit par le roi Léopold II de Belgique ou plus récemment par le biais d'un nettoyage ethnique par les forces de Kagame ou même par les agents de la sécurité de l'État de Kabila, la réaction du monde a été largement caractérisée par le silence et la retenue. L'ONU n'admettra pas que le génocide a été perpétré et se poursuit contre le peuple congolais, pas plus qu'il n'y a eu de volonté politique d'identifier les coupables et de les tenir pour responsables et rendre justice aux victimes. Ce cycle d'exploitation et la conspiration du silence de la communauté internationale se sont poursuivis sous le gouvernement de Kabila. Celui-ci dont son mandat constitutionnel s'est achevé depuis décembre 2016 s'est accroché au pouvoir en dépit des interdictions lui imposées par la constitution du pays qu'il avait lui-même promulguée a été par contre illégalement autorisé à poursuivre sa mauvaise gestion au-delà de en lui facilitant à élaborer un plan théoriquement censé déboucher sur des élections en décembre 2018. Ce plan suscite nombreuses inquiétudes généralisées dans l'opposition politique, tout à la société civile et dans nombreux chefs des organisations régionales et internationales.

La Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI), qui est la centrale électorale de la RDC chargée de l'organisation des élections n'a malheureusement fait que des préparatifs très insuffisants, avec un fichier électoral corrompu contenant 6 millions d'électeurs fictifs selon le rapport de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) et un financement limité dans un contexte d'insécurité croissante et de faible confiance du public. Le choix du vote électronique préconisé par Kabila contre une opposition nette des citoyens congolais manifeste davantage son intention de vouloir truquer le résultat des élections en faveur du candidat de sa milice qu'il a désigné pour sa succession. Le mode électoral électronique qu'il préconise par la machine à voter présente nombreux défis notamment : une population essentiellement analphabète, un déficit accru de la confiance envers centrale électorale, une absence monumentale du courant électrique pour faire fonctionner les machines, etc. En outre, un soutien logistique insuffisant pour le transport du matériel électoral vers les centres et bureaux dans les zones rurales de la RDC dont les 90% sont en état de délabrement très avancé, de même qu'un manque d'éducation civique de la population afin de garantir un exercice électoral sans éraflure. En dépit de ces lacunes, Kabila refuse toutefois tout soutien logistique et financier, toute implication ou tout contrôle de la part de la communauté internationale et s'est soigneusement taillé le terrain pour affaiblir cette élection et ainsi perpétuer sa gestion désastreuse du pays malheureusement sous-couvert par une conspiration du silence de la part de la communauté internationale¹⁵.

En outre, Kabila a systématiquement exclu l'opposition politique sérieuse de participer aux élections laissant ainsi le champ libre à son dauphin et une opposition politique de paille taillée sur mesure pour saper le bon déroulement du processus mais aussi en alimentant la création davantage des groupes armés pour lui faciliter à orchestrer des élections chaotiques. Aujourd'hui la RDC ressemble à un état soumis à une loi martiale, les droits de l'homme et la liberté d'expression sont bafoués, les incarcérations d'opposants politiques et de militants se poursuivent, et un recours excessif à la force et aux exécutions extrajudiciaires sont devenus la règle d'or du régime Kabila³⁶. Par exemple, la prison centrale de Bukavu : avec une capacité d'accueil de 300 détenus, en compte actuellement 2 000, dont 1 200 sont incarcérés sans procès et plus de 700 jeunes militants pour la démocratie et défenseurs des droits de l'homme sont condamnés sans procès. Cette situation est la réalité incontestable pour toutes les prisons de la RDC. Après un soulèvement populaire du 19, 20 et 21 janvier 2015, lorsque le parlement a tenté de faire adopter un projet de loi autorisant le président Kabila à rester au pouvoir au-delà de la limite constitutionnelle établie en décembre 2016, 47 manifestants ont été abattus froidement par des soldats et des policiers du gouvernement. A en croire un charnier de 425 corps humains sans vie a été découvert à Maluku à Kinshasa et nombreux autres l'ont été par la suite dans nombreuses autres provinces dans le pays.

L'ONU elle-même n'a pas été épargnée par les faillites de l'État congolais, deux ans passées Zaidan Catalan et Michael Sharp, deux experts des Nations-Unies ont été assassinés dans le Kasai par un groupe soupçonné d'être l'un des nombreux groupes mandatés par Kabila³². Non seulement que le gouvernement n'a jamais procédé à une enquête appropriée pour en définir les coupables et les juger mais a tout fait pour empêcher toute enquête crédible de l'ONU. D'autres membres du personnel de maintien de la paix de la MONUSCO ont également été tués. En 2017, 15 casques bleus de la MONUSCO du contingent tanzanien ont été tués lors d'une attaque perpétrée par des miliciens autrement-dits « non identifiées », soulignant ainsi les graves conséquences et la perte en vies humaines qu'entraînerait la poursuite de la détérioration de l'État congolais.

Au cours des 17 années de gestion calamiteuse de Kabila, les institutions gouvernementales se sont complètement effondrées, la croissance économique stagne et la corruption dans tous les domaines de la vie est omniprésente compromettant ainsi les efforts et la volonté de la communauté internationale d'assister la RDC matériellement. Ce gouvernement échoue sur tous les indices du développement humain et la RDC est un Etat en déliquescence aujourd'hui.

En 2018, plus de 80% des Congolais vivent en dessous du seuil de pauvreté et l'indice de développement humain du PNUD classe la RDC parmi les pires en termes de développement humain (176 sur 187) et ce, malgré des abattements massifs de ses énormes dettes bien que les prix mondiaux de ses ressources soient favorables et bénéficiant du soutien sécuritaire de la plus grande mission l'ONU au monde⁴³.

Kabila porte l'ultime responsabilité des défaillances et barbaries de l'État de la RDC sous son régime, mais il existe également de nombreuses preuves de son implication directe dans des violations graves des droits de l'homme telles que les massacres et le génocide contre des civils à Tingi Tingi dans la province du Maniema (Rapport 2010 de l'ONU sur la cartographie) , la secte Bundu dia Kongo dans la province du Bas-Congo (Human Rights Watch) ou dans le territoire de Kamonia dans la province de Kasaï et le génocide en cours à Beni dans la province du Nord-Kivu.

Monsieur le Président, Kabila continue aujourd'hui de recourir à la violence parrainée par son régime et mène une campagne d'intimidation auprès des électeurs utilisant des milices, la police et l'armée pour procéder à des arrestations aveugles et à des assassinats d'opposants ciblés incompatibles à son gouvernement, mais aussi des journalistes, des dirigeants de la société civile et des activistes des droits de l'homme. Ces problèmes sont à la base des efforts de Kabila pour conserver le pouvoir et du vaste réseau de corruption et de favoritisme qu'il a mis en place pour s'enrichir illicitement et enrichir les siens sans autant faire aucun effort en vue de fournir des services de base ou de construire et de soutenir l'économie congolaise pour les citoyens. Alors que la corruption et l'incompétence continuent d'altérer quotidiennement le tissu des institutions nationales, l'autorité et la présence de l'État s'érodent et font défaut dans des vastes régions du pays en dehors de Kinshasa, ce qui a créé un environnement favorable aux seigneurs des guerres, aux milices armées et à d'autres acteurs dangereux au sein de leurs communautés locales. Paradoxalement, cela a donné à son régime la légitimité et la logique erronée d'apporter de la stabilité aux régions touchées, qu'il utilise pour contraindre la communauté internationale à continuer d'appuyer son gouvernement.

Historiquement, Kabila a eu recours à des groupes rebelles par procuration parrainés par l'État à divers moments pour semer la discorde et l'instabilité à des moments où il était confronté à la plus forte pression de la communauté internationale, d'où la prolifération actuelle de groupes rebelles dans l'est et le centre de la RDC. La déstabilisation de la sécurité dans la région faisait partie de son grand projet pour établir un environnement dangereux qui lui donnera la couverture pour manipuler ou éventuellement justifier le report des élections. L'assassinat des experts de l'ONU au Kasaï est l'un des cas dans lesquels il a tenté de détourner les critiques en accusant des groupes rebelles qui étaient en réalité sous son commandement.

Le maintien au pouvoir de Kabila au cours de ces 17 dernières années a sans surprise constitué des mannes financières énormes pour Kabila, sa famille ainsi que pour ses proches confidents et sympathisants, alors qu'il s'agissait d'un désastre total pour les citoyens congolais, les appauvrissant et les réduisant en un des plus pauvres peuples de la planète avec les niveaux de vie les plus bas. Malgré l'abondance des ressources naturelles, la RDC reste l'un des pays les plus pauvres du monde, tandis que les membres de son élite ont toutefois accumulé des richesses spectaculaires.

La RDC reste le plus pauvre, tout en étant le plus grand producteur de cuivre d'Afrique et la première source mondiale de cobalt, avec une valeur « jusqu'à 10 milliards de dollars » de ces minéraux extraits et vendus à l'étranger. Une enquête de Global Witness, une organisation caritative anti-corruption, montre que "seulement 6%" des exportations minières annuelles de la RDC atteignent le budget national. Cette réalité, qualifiée de « paradoxe de la pauvreté », est la conséquence d'une corruption à grande échelle qui garantit que seulement des miettes de la richesse minérale du pays sont redistribuées aux populations. Entre 2013 et 2015, des revenus miniers atteignant 1,3 milliard de dollars, soit le double du montant annuel dépensé par le pays pour la santé et l'éducation n'ont pas atteint la trésorerie publique, selon Global Witness ⁴¹.

Le manque à gagner est à imputer à une "société minière dysfonctionnelle appartenant à l'Etat et à des agences fiscales nationales opaques", ainsi qu'à des "réseaux corrompus liés au régime du président Joseph Kabila". La Gécamines, la compagnie minière publique qualifiée de « livre fermé en termes de gestion des revenus », détient des actions dans plus de 20 projets miniers en RDC. Elle ne verse toutefois pas de sommes importantes au Trésor national et est réputée devoir à ses travailleurs nombreux mois impayés. Autrefois un acteur majeur du secteur minier, la Gécamines n'exerce actuellement aucune activité minière. Entièrement opérationnelle dans les années 90, la société contribuait à 43% des recettes budgétaires de la RDC et produisait également un demi-million de tonnes de cuivre par an avant son effondrement. Mais Global Witness affirme que le statut commercial de la Gécamines n'est « que de nom ». Ses actions sont détenues à 100% par le gouvernement. Elle reste donc "sous le contrôle de ceux qui sont au pouvoir. Un racket populaire qui a été découvert par le rapport « farming out » implique de des licences minières à des prix renversants. Dans un cas, les sociétés offshore ont versé 275 millions de dollars pour prendre le contrôle des actifs miniers d'une valeur d'au moins 1,6 milliard de dollars. La culture existante d'agences fiscales « prédatrices » est tout aussi cruciale pour la disparition des richesses en RDC. En vertu des lois de la RDC, les organismes fiscaux peuvent percevoir des sociétés, y compris des mineurs, parfois à hauteur des millions de dollars, et maintenir une partie des amendes. Dans un rapport séparé, le Groupe de Recherche sur le Congo (CRG) a constaté que la famille du président Joseph Kabila, y compris certains de ses frères et sœurs, « détient partiellement ou totalement » plus de 80 entreprises opérant à l'intérieur comme à l'extérieur de la RDC ³⁹. Outre plus de 100 permis d'exploitation de diamants et d'or, le président Kabila et son épouse possèdent 70 000 hectares de terres agricoles (environ 10 fois la taille de Manhattan).

Ce détournement forcé de biens immobiliers a souvent coûté très cher aux pauvres autochtones détenteurs des propriétés foncières. Pour ne mentionner que cette année, des centaines de familles propriétaires de petites parcelles de terrain et de petites fermes à Mbobero, une banlieue de la ville de Bukavu dans la province du Sud-Kivu, ont été expulsées et déplacées de force pour permettre la construction du domaine privé de Kabila. En conséquence, plus de 3 000 enfants et femmes de Mbobero sont devenus des sans-abris sans même une seule recompilation ou compensation. Jaynet Kabila, la sœur jumelle du président, détient une participation importante dans Vodacom Congo, le plus grand réseau téléphone mobile de la RDC mais aussi elle détient plus de 100 permis d'exploitation minière. Zoé Kabila, le frère du président, a de nombreux intérêts commerciaux dans plusieurs secteurs clés de l'économie de la RDC. En général, les activités de la famille couvrent de nombreux secteurs, tels que l'aviation, les banques, les télécoms et l'immobilier. Selon le rapport, les actifs détenus par la famille « valent facilement plusieurs milliards de dollars et il est clair » que l'élite de la RDC a " **illicitement abusé de son bureau pour un enrichissement personnel.**"

Monsieur le Président, j'ai vécu et expérimenté l'effondrement de la RDC sous le gouvernement de Kabila et je comprends davantage les conséquences pour les familles vivant dans un système extrêmement injuste où les populations qui ont été victimes de crimes de guerre ne peuvent recourir à la justice, où les communautés manquent de sécurité et sont continuellement déplacées par les guerres et ne peuvent pas compter sur leur gouvernement pour assurer leur vie et où même les services les plus élémentaires tels que l'accès à l'eau potable, l'électricité, les écoles ou les établissements de santé font défaut ³⁹.

Monsieur le Président, c'est à cause de ces gravissimes injustices, de ces événements traumatisants et du mur de silence qui règne dans les médias et dans la communauté internationale que j'ai entamé une grève de la faim de 48 jours en 2012 pour susciter et forcer l'attention du Canada et pourquoi pas celle du monde dans son ensemble aux problèmes graves du quotidien Congolais qui, malgré l'urgence qu'ils méritaient, étaient laissés en suspens, sous-signalés et non remarqués ³⁵. Les changements de politique et les progrès réalisés par le Canada en RDC à la suite de la grève de la faim sont les suivants :

- En juin 2012, une délégation canadienne dirigée par l'honorable Bernard Valcourt (ministre de la Francophonie, ministre des Affaires autochtones et ministre associé de la Défense) a été dépêchée en RDC et a rencontré des membres clés du gouvernement congolais, ainsi que des représentants de la société civile et de l'opposition pour discuter des questions liées à la démocratie et aux droits de l'homme en vue du 14e Sommet de la Francophonie à Kinshasa.

- En octobre 2012, le Canada a facilité les résolutions de paix en RDC signées par tous les États (75) à l'exception du Rwanda. Ces résolutions ont été présentées et adoptées au Conseil de sécurité des Nations-Unies et ont permis la création d'une force onusienne solide pour renforcer la paix en RDC. Ce sont les mêmes forces qui ont combattu des groupes rebelles tels que les ADF et mis fin au mouvement du M23 parrainé par le Rwanda qui avait envahi Goma.
- Le Premier ministre du Canada a annoncé un soutien supplémentaire pour le financement des victimes de violences sexuelles et a également désigné la RDC comme «pays de priorité».
- La pression et l'influence du Canada ont abouti à la condamnation du criminel de guerre Bosco Ntaganda devant la Cour pénale internationale.

Globalement, de la situation cruciale en RDC qui a alors conduit à ma grève de la faim, les premières réactions du gouvernement canadien qui ont suivi étaient un début prometteur mais n'ont jamais été soutenues ni abouties à une conclusion logique. Et malheureusement, six ans plus tard, la même situation n'a fait que s'empirer au lieu de s'améliorer plongeant ainsi les Congolais dans le désespoir aggravé. Le taux de chômage atteint aujourd'hui le chiffre époustouflant de 80%, dont une majorité des jeunes, tandis que les conflits, l'insécurité, la violence sexuelle et sexiste et pots-de-vin sont en proportion épidémique. 70% des recrues dans les milices et les groupes rebelles sont des enfants et des jeunes de moins de 30 ans qui sont eux-mêmes principalement contraints et conscrits de force, mais qui sont également les plus vulnérables pour commettre des actes de terreur, des violences sexuelles et des génocides. Dans son dernier rapport annuel sur les droits de l'homme dans le monde, le département d'État américain a décrit la corruption en RDC comme "endémique", soulignant que les responsables agissent souvent en toute impunité et que les violations des droits restent largement répandues, en particulier parmi les femmes, les enfants et d'autres groupes vulnérables.

La RDC se classe systématiquement parmi les dernières de l'indice de développement humain du développement des Nations Unies avec un PIB par habitant de 394 dollars en 2015 et une espérance de vie moyenne d'environ 45 ans, il est également considéré comme le pays le plus pauvre du monde, avec 88% de sa population vivant en dessous du seuil de pauvreté international de 1,25 dollar par jour.

Monsieur le Président, en juin 1998, le franc congolais nouvellement introduit se négociait à 72 cents le dollar américain mais aujourd'hui, il ne vaut pratiquement plus rien. En fonction de votre position géographique en RDC, vous négociez le change à un taux quotidien imprévisible, variant entre 1650 et 3000 francs congolais un dollar américain. En conséquence, 95% de l'économie est réalisée en dollars américains, ce qui empêche la banque centrale de percevoir des recettes ou de concevoir et de mettre en œuvre une politique monétaire indépendante. Les indices de santé et d'éducation figurent parmi les plus bas au monde, alors qu'environ 5% seulement de la population, principalement les citadins, ont un accès plus ou moins raisonnable à l'électricité ou à l'eau potable. Au sein des familles, les enfants souffrent souvent de malnutrition. Ils n'ont pas accès aux soins de base et la mortalité maternelle et infantile reste élevée. Les infrastructures de base telles que les routes, les ports, les aéroports, les transports ferroviaires et aériens, l'assainissement et les services essentiels tels que l'éducation sont terriblement inadéquats. Transparency International classe la RDC parmi les kleptocraties les plus corrompues du monde. Le système judiciaire n'a pas échappé aux conséquences de l'effondrement des institutions en RDC et est confronté à de nombreuses limitations pour statuer efficacement sur les nombreuses affaires importantes dont il est saisi, notamment des crimes de guerre. Il a du mal à maintenir et à montrer toute indépendance vis-à-vis de l'influence de l'exécutif et permet à l'impunité de prospérer, ce qui conduit à des nouvelles violences et à la victimisation du public⁷.

Le rapport cartographique du Haut-Commissariat des Nations-Unies aux droits de l'homme dans ses conclusions a souligné la volonté et l'engagement limités du gouvernement congolais dans le renforcement du système judiciaire, des ressources minimales, une ingérence des autorités politiques et militaires, une insuffisance du système de justice militaire ayant compétence exclusive pour aborder le nombre de crimes conformément au droit international, dont majoritairement ont été commis par les forces de sécurité, ainsi que de mauvaises pratiques judiciaires et de jugements qui n'étaient pas toujours justifiés en droit. Dans son avis, "les tribunaux congolais, compte tenu de l'état actuel des choses, n'ont ni les capacités ni la crédibilité

nécessaire pour lutter contre l'impunité des nombreuses violations des droits fondamentaux commises contre le peuple"⁷.

La situation en RDC exige un engagement international concerté urgent et une détermination à changer les perceptions sur la façon dont les problèmes de la RDC sont perçus depuis des années. Il est urgent que le Canada et la communauté internationale prennent des mesures décisives pour apporter des changements durables dans une situation de crise qui aboutirait autrement à l'effondrement de la RDC et à sa fragmentation totale en guerres et destructions fatales. Cela aurait des répercussions au-delà de la RDC dans la région élargie des Grands Lacs où cela déstabiliserait les pays et le délicat équilibre géopolitique actuellement maintenu. Cela déclencherait en outre de nouvelles vagues de mouvements migratoires de populations, augmenterait le nombre de personnes déplacées à l'intérieur et à l'extérieur et alimenterait une nouvelle vague d'immigration en Afrique, en Europe et en Amérique du Nord, aggravant davantage une crise migratoire déjà existante.

Une RDC instable créera un environnement encore plus porteur et une base pour la prolifération et la croissance d'organisations terroristes plus susceptibles de répandre leur type de terrorisme, y compris le terrorisme islamique au-delà des frontières de la RDC. Il existe une raison encore plus alarmante de craindre une situation qui aggravera la prolifération de groupes terroristes en RDC. C'est ce que j'ai dit dans mon discours lors de la récente session de l'ONU sur la prolifération nucléaire en septembre de cette année. La RDC fournit de riches sources d'uranium dans sa province méridionale du Katanga depuis les années 1920, qui a été extraite et exportée. C'est bien la source du projet américain Manhattan, qui a produit les premières bombes nucléaires utilisées à Hiroshima et à Nagasaki dans la deuxième guerre mondiale⁴⁰.

Malheureusement, aujourd'hui, un gouvernement congolais corrompu, dirigé par Kabila, a encouragé et toléré l'exploitation illégale et les exportations d'uranium et a été soupçonné d'explorer secrètement des circuits de substitution pour fournir de l'uranium à certains régimes barbares en violation des sanctions imposées par l'ONU. Pire encore, en raison de l'effondrement de l'ordre public et de la prolifération des groupes terroristes et rebelles, il a perdu toute capacité de sécuriser ou de contrôler de manière adéquate cette ressource précieuse, qui risque clairement d'introduire des matières nucléaires sur le marché noir⁴⁰. Le commissaire général à l'énergie atomique de la RDC lui-même était tellement alarmé qu'il a annoncé il y a quelques années que les raids d'agents non identifiés sur les mines d'uranium abandonnées dans le pays devenaient de plus en plus fréquents, une situation qui s'est encore aggravée au cours des deux dernières années alors que le gouvernement perd son emprise sur la gouvernance et la sécurité. Une RDC fragmentée et déstabilisée constitue une riche source de matières nucléaires non réglementée et la possibilité qu'une ogive ou les matériaux nécessaires à sa construction, puissent tomber entre les mains d'un État voyou ou d'une organisation terroriste n'est pas si difficile à obtenir et sera augmentée de façon exponentielle si la RDC précipite d'autres fragments et échoue en tant qu'état.

Le gouvernement congolais doit faire preuve d'un leadership résolu pour stabiliser, reconstruire et sécuriser une nouvelle RDC, à mesure de commencer à exploiter pleinement son potentiel. Le peuple congolais doit diriger ce changement, mais l'implication de M. Joseph Kabila, du Congo, dans le génocide et les massacres massifs de populations civiles, ses crimes contre l'humanité, la corruption généralisée et la destruction systématique des infrastructures de l'État congolais et la mauvaise gestion générale exercée depuis 17 ans dans les affaires du Congo ont entraîné une perte de légitimité et de perte de confiance du peuple congolais dans sa capacité à mener ce changement. Ses derniers efforts pour choisir son remplaçant lors d'une élection qu'il a vouée à l'échec en raison de nombreuses carences logistiques et institutionnelles, et son refus de tout soutien ou de tout contrôle de la part de la communauté internationale laissent présager que son véritable agenda est de maintenir son pouvoir en place contre la volonté de ses propres citoyens³⁷.

Monsieur le Président, la population congolaise a enduré des épreuves et des difficultés extrêmes, mais a fait preuve d'une résilience profondément enracinée qui l'a aidé à survivre dans des conditions extrêmement pires et catastrophiques. Ils continuent de montrer une confiance inébranlable dans leur capacité à surmonter ces défis et se tournent vers la communauté internationale pour leur bonne volonté, leur soutien et leurs partenariats. Il existe des nombreuses organisations de la société civile et citoyens congolais qui défendent leurs intérêts et travaillent quotidiennement avec des ressources minimales et dans un environnement de

sécurité très hostile afin de mobiliser les citoyens, de forcer les changements au niveau local et d'éveiller la conscience et l'attention de la communauté internationale. Globalement, les peuples congolais constituent les éléments les plus importants qui, combinés à des soutiens et des interventions apporteront un changement réel et durable pour la RDC.

RECOMMANDATIONS

Préambules :

- Considérant les messages incohérents du gouvernement Kabila au dernier sommet de l'ONU et les dates des élections reportées à deux reprises ;
- Considérant la tentative infructueuse pour Kabila de briguer un troisième mandat présidentiel inconstitutionnel ;
- Considérant que Kabila a nommé à sa succession son ami malgré les multiples sanctions internationales qui pèsent contre lui et qu'il hésite sans ambiguïté à renoncer à son poste de président de la RDC,
- Compte tenu des progrès saccadés du calendrier électoral, du boycott de la CENI de l'assistance logistique octroyée par la MONUSCO, du refus total par la CENI de recevoir toute assistance financière ou une supervision de la part des pays donateurs ;
- Considérant la faible confiance en la capacité de la CENI d'organiser des élections transparentes crédibles ;
- Considérant l'incertitude des élections en RDC prévue pour le 23 décembre 2018 et les présages pauvres pour des élections pacifiques et crédibles qui refléteront la volonté démocratique du peuple;
- Considérant le manque de confiance des partis politiques de l'opposition dans le processus électoral à la suite de la publication de la liste provisoire des candidats à la présidence et aux législatives ; la disqualification sélective des certains membres de l'opposition et le rétrécissement des espaces d'expression libre ;
- Considérant l'insistance de la CENI pour l'utilisation d'une machine à voter électronique douteuse au détriment des objections de tous,
- Considérant que Kabila a préparé le terrain pour la perpétuation de son mandat mais qui risque de provoquer des violences postélectorales sans précédent propices pour la prolifération des groupes rebelles ;
- Considérant que dans ces circonstances, Kabila ne peut être chargé de la médiation d'une transition pacifique de passation du pouvoir ;
- Considérant que si Kabila est autorisé à suivre son agenda, il provoquera sûrement une opposition et des manifestations de grande ampleur qu'il réprimera par recours à l'usage d'une force de répression disproportionnée et une guerre civile en découdra jusqu'à ce que morts s'en suivent ;
- Considérant que l'ascension de Kabila à la présidence de la RDC en 2001 s'est faite par le biais d'un arrangement transitoire contesté après l'assassinat de son père, Laurent Kabila, qui avait été choisi comme candidat par consensus et qu'un nouveau gouvernement de transition avait été formé en 2003, la période transitoire prenant fin en organisant les élections de 2006 qui lui conduisit au pouvoir ;
- Considérant qu'il est clair à ce stade que la seule voie possible pour une transition pacifique en RDC est d'exclure Kabila et ses acolytes du gouvernement ou de l'opposition qui n'ont pas agi de bonne foi dans les accords de transition négociés précédemment et ont perdu toute légitimité y afférente,
- Considérant qu'un appel à un arrangement transitoire est endossé par un large éventail de dirigeants de la société civile et congolais compris des dirigeants de partis politiques de l'opposition ;
- Considérant qu'un transfert de pouvoir à la cabale actuelle d'une classe politique dégoûtante et discréditée ne laisse présager que de mauvais espoirs de renverser la corruption endémique qualifiée de clé de voute des maux qui gangrènent la RDC ;
- Considérant que la RDC a besoin d'un gouvernement de transition robuste dirigé par des citoyens congolais non partisans crédibles, responsables vis-à-vis de leurs communautés et possédant une intégrité prouvée et des antécédents de renforcement de leurs communautés ;

- Considérant que les membres de l'équipe de transition doivent être responsables et issus d'un échantillon représentatif de la société congolaise, qui seront encouragés à travailler dans les délais prévus par la période de transition pour stabiliser les affaires de la RDC ;
- Considérant l'impasse politique actuelle, que soit formée une équipe de transition à la quelle sera confiée le mandat de reconstruire les services et les institutions qui construiront les bases nécessaires à la tenue d'élections crédibles à l'avenir ;
- Considérant que l'article 1 de la Déclaration universelle des droits de l'homme (DUDH) stipule que tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits. Ils sont doués de raison et de conscience et doivent agir les uns envers les autres dans un esprit de fraternité.
- Considérant que l'article 2 de la DUDH stipule que toute personne a droit à tous les droits et libertés énoncés dans la présente Déclaration, sans distinction aucune, telle que la race, la couleur, le sexe, la langue, la religion, les opinions politiques ou tout autre opinion d'origine, nationale ou sociale, de fortune, de naissance ou toute autre situation. En outre, aucune distinction ne sera établie sur la base du statut politique, juridique ou international du pays ou du territoire auquel une personne appartient, qu'il soit indépendant, sous tutelle, non autonome ou soumis à toute autre limitation de la souveraineté ;
- Considérant que l'article 5 de la DUDH stipule que nul ne peut être soumis à la torture ni à des peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants ;
- Considérant que l'article 2 de la Convention des Nations Unies pour la prévention et la répression du crime de génocide (1948) définit le génocide comme "l'un des actes suivants commis dans l'intention de détruire, en tout ou en partie, un acte national, ethnique, racial ou criminel"; groupe religieux en tant que tel: massacres de membres du groupe, atteintes graves à l'intégrité physique ou mentale de membres du groupe, atteintes délibérées du groupe à des conditions de vie susceptibles de détruire totalement ou partiellement son intégrité physique, mesures visant à empêcher naissances au sein du groupe; [et] transfert forcé d'enfants du groupe à un autre groupe; "
- Considérant que la RDC est le seul pays au monde où plus de 10 millions de personnes ont été massacrées en ce XXIe siècle sans un tribunal approprié pour que justice soit rendue et que les victimes soient indemnisées ;
- Considérant que l'ONU a reconnu dans son rapport sur la cartographie que le génocide a été commis contre des millions de Congolais ; nous faisons les recommandations suivantes :

A. GOVERNEMENT DE TRANSITION

Le Canada examinera les points suivants :

1. Soutenir un gouvernement de transition sans Kabila ou ses acolytes ;
2. Soutenir et diriger un levier puissant et significatif pour encourager l'engagement de Kabila et de ses acolytes dans le dispositif de transition proposé ;
3. Élargir les sanctions ciblées sur les membres de la famille et les associés financiers du président Kabila qui bénéficient d'activités illicites en RDC, notamment ceux impliqués dans des affaires de corruption grave, d'utilisation abusive de fonds publics, de blanchiment d'argent ou de fraude afin d'éliminer la dissidence pacifique, de retarder les élections ou de maintenir sans scrupule le régime de Kabila ;
4. Suspendre tout soutien aux forces de sécurité congolaises et tout soutien financier direct au gouvernement congolais jusqu'à preuve du désir de permettre une transition pacifique ;
5. Maintenir l'appui à la mission de maintien de la paix des Nations Unies en RDC et soutenir le déploiement d'une force spéciale au sein de la MONUSCO afin d'aider à stabiliser et à sécuriser la période de transition et à s'opposer à la violence et aux autres menaces contre la population en général et les institutions de transition ;
6. Se porter garant des accords garantissant la sécurité physique de Kabila et/ou d'autres préoccupations pouvant faire obstacle à un transfert pacifique du pouvoir ;
7. Maintenir une attention constante de plus haut niveau gouvernemental sur cette crise et prévoir des ressources dédiées pour assurer un engagement constant et cohérent avec les dirigeants représentatifs de la transition congolaise.

B. RÉFORME DE LA JUSTICE

Le Canada examinera les points suivants :

1. Reconnaître officiellement qu'un génocide a été commis contre le peuple congolais et mener la communauté internationale dans une action collective visant à identifier les auteurs et à les sanctionner de manière appropriée, conformément aux statuts de l'ONU et aux autres instruments internationaux de justice existants ;
2. Soutenir la création d'un tribunal international pour les crimes commis en RDC et créer un comité vérité et réconciliation, qui impliquera tous les acteurs des génocides au Congo ;
3. L'ambassadeur du Canada auprès des Nations Unies à faire du rapport de cartographie de l'ONU une priorité et à donner suite à ses recommandations ;
4. Faites pression pour qu'une enquête indépendante soit menée sur les meurtres des experts des Nations Unies Sharp et Catalan, et pour que les responsables sans distinction de rang ou de poste, soient sanctionnés ;
5. Aider la CPI à émettre un mandat d'arrêt international contre Joseph Kabila pour son implication directe et indirecte dans des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité ; et,
6. Soutenir un mécanisme de réconciliation régionale des peuples de la région des Grands Lacs.

C. DÉSARMEMENT, DÉMOBILISATION ET REINSERTION DES COMBATTANTS

Le Canada devrait tenir compte de ce qui suit :

1. Soutenir la mise en place de programmes d'indemnisation et de réhabilitation de toutes les victimes des guerres de génocide, des actes de terrorisme parrainés par l'État, des exécutions extrajudiciaires et de l'emprisonnement pour motifs politiques ; et,
2. Soutenir les programmes destinés à l'encadrement et la réinsertion sociale réussie des jeunes et enfants soldats dans la communauté.

D. PROMOTION DE LA DÉMOCRATIE, DE L'ÉDUCATION CIVIQUE ET DES DROITS DE L'HOMME

Le Canada devrait tenir compte de ce qui suit :

1. Aux Affaires étrangères Canadienne et Commerce international Canadien de faire du maintien de la paix, de la démocratie et de la primauté du droit une priorité dans toutes leurs relations commerciales et étrangères avec la RDC ;
2. Dénoncer publiquement et sanctionner la répression en cours à l'encontre des militants des droits de l'homme, des membres de l'opposition politique, de journalistes et de manifestants pacifiques ;
3. Demandez la libération immédiate et sans condition de tous les prisonniers politiques et tous les militants prodémocraties actuellement en détention et l'abandon des toutes les accusations à caractère politique contre les dirigeants de partis politiques de l'opposition ;
4. Appel à la liberté de la presse, du droit de parole et du mouvement des leaders de l'opposition, des journalistes et des militants et d'appuyer le droit du peuple congolais à la manifestation pacifique ;
5. Condamner les forces de sécurité congolaises de leurs recours à une force excessive contre les manifestations pacifiques légalement reconnues par la loi ;
6. Investir préférentiellement dans le soutien et le renforcement des capacités de la société civile congolaise car ses membres comprennent mieux les problèmes et les défis de la communauté locale ; et sont plus susceptibles de toucher la base et de réussir la participation de la population ;
7. Soutenir et renforcer les groupes locaux des femmes et des jeunes grâce à une formation en leadership, afin de leurs permettre d'acquérir des compétences et participer pleinement aux postes politiques de direction ;
8. Investir dans les organisations de la société civile et leurs doter des moyens nécessaires pouvant faciliter l'éducation civique dans les zones rurales et urbaines ;

9. Continuer à faire de la République démocratique du Congo un partenaire engagé et utile en condamnant fermement, en exerçant des pressions et en isolant les responsables liés aux violences électorales ; et
10. Proposer et soutenir la participation d'observateurs internationaux avec un mandat de cinq ans renouvelables pour aider à l'organisation d'élections inclusives, transparentes, libres et équitables.

E. RÉFORME DE LA SÉCURITÉ

Le Canada examinera les points suivants :

1. Par une résolution du Conseil de sécurité des Nations Unies, soutenir la démobilisation et la réhabilitation de tous les enfants enrôlés dans l'armée loyale et groupes rebelles ;
2. Par une résolution du Conseil de sécurité des Nations Unies, soutenir les réformes militaires et interdire tout type d'invasion par tout étranger et groupes complices ;
3. Soutenir, par le biais des formations et d'autres ressources, des réformes approfondies de l'ensemble de l'appareil sécuritaire (armée, police et renseignement)

F. PROMOUVOIR LA PAIX REGIONALE

Le Canada examinera les points suivants :

1. Arrêter le soutien militaire des pays voisins du Congo impliqués dans des atrocités de masse, des crimes contre l'humanité, des crimes de guerre et peut-être un génocide au Congo ;
2. Soutenir la création d'une Journée internationale des Nations Unies à célébrer chaque année pour la reconnaissance des millions de personnes abattues en RDC entre 1996 et 2010 ;
3. Soutenir un mécanisme régional de responsabilisation et de réconciliation pour remédier aux problèmes d'impunité et de manque de justice ;
4. Condamner fermement toute utilisation d'une force excessive et disproportionnée par les agents de sécurité de l'État et prendre des mesures énergiques pour obliger le pouvoir exécutif à rendre des comptes, par le biais de sanctions, d'actes d'accusation, d'interdictions de voyage ou d'autres moyens plus appropriés ; et,
5. Exhorter les partenaires internationaux de la RDC, y compris la mission de maintien de la paix des Nations Unies au Congo, à œuvrer pour la protection des manifestants pacifiques et des personnes en danger, ainsi qu'à soutenir la quête de la population congolaise d'un avenir plus démocratique et respectueux des droits.

CONCLUSION

Je crois que la RDC est aujourd'hui à un tournant décisif qui offre aux dirigeants consciencieux et à des pays tels que le Canada une occasion de réparer un siècle d'injustice et de négligence en prenant des mesures audacieuses et concertées. La politique de la RDC telle que formulée par la communauté internationale a été fragmentée, limitée par rapport à l'énormité de la crise et sans plan global de promotion d'un changement systémique à long terme. Elle n'a pas tenu compte des complots des certains pays occidentaux visant à exploiter et à préserver les intérêts géopolitiques et de la manière dont cela a fondamentalement contribué aux troubles du Congo, du roi Léopold II à l'assassinat du premier ministre démocratiquement élu du Congo, Lumumba. L'appui tacite de l'ONU et des pays occidentaux qui ont couvert l'invasion du Congo par le Rwanda, déclenchant toute une série d'événements cataclysmiques qui n'a toujours pas été reconnue.

Toute reconnaissance et appréciation des causes profondes des problèmes de la RDC, des conséquences négatives sur les vies humaines, de la destruction du tissu économique et social de la nation ou de l'effondrement général des institutions et des infrastructures attireront l'attention et la compréhension sur les énormes défis et obligations de la RDC. En reconnaissant cela, le Canada et la communauté internationale doivent adopter une politique efficace qui repose sur une approche globale : sécurité, désarmement, infrastructures, économie et soins de santé, qui doit faire l'objet de plus grands efforts pour instaurer la primauté du droit. En réalité, nous devons lancer une intervention massive en matière de ressources et d'assistance afin d'engendrer des changements organiques de grande envergure et d'assurer des changements positifs durables. Cela nécessitera un engagement massif de ressources financières allant au-delà des investissements fragmentés consentis jusqu'à présent et ciblera de multiples secteurs économiques

afin de stimuler la croissance et le développement économique durable. Cela fera progresser le capital humain, créera des opportunités pour tous, en particulier les femmes congolaises victimes de discrimination fondée sur le sexe et de taux élevés de violence sexuelle et sexiste. Un plan d'intervention bien conçu contribuera en outre à promouvoir la paix, la sécurité, l'état de droit et la démocratie en restructurant les services publics et les forces de sécurité et en édifiant des institutions démocratiques solides, des pratiques de gouvernance transparentes et une administration publique fonctionnelle³⁸.

L'investissement économique nécessaire pour y parvenir sera considérable. Il faudra une coalition volontaire de pays contribuant conjointement à ce fonds, étant entendu que pour le Canada en particulier et pour tous les autres pays donateurs, les retombées et les incitations économiques pour cette échelle d'intervention sont énormes au-delà des impératifs moraux. Le lien étroit qui existe entre l'extraction minière et la violence en cours est bien documenté et étudié. L'implication du Canada dans l'industrie minière en RDC est tout aussi bien documentée et les entreprises canadiennes sont réputées détenir environ 4,5 milliards USD d'investissements liés à l'exploitation minière, faisant de la RDC la première destination des activités minières canadiennes en Afrique. En outre, il est impératif que le Canada joue un rôle actif dans le changement durable de la profession de sage-femme en RDC. Je pense que, compte tenu des investissements et de la participation financière du Canada en RDC, de son profil parmi les autres États, de sa position prééminente sur la scène politique mondiale et de son rôle de premier plan dans le maintien de la paix dans la région, il existe un fort potentiel économique, géopolitique, moral et rationnel plaidoyer pour que le Canada continue de jouer un rôle de premier plan dans la promotion et la mise en œuvre de la paix en RDC.

En définitive, il ne peut être que dans les meilleurs intérêts stratégiques du Canada, à la fois géopolitiques et économiques, de mener le reste du monde à réparer une injustice et à placer un pays avec un potentiel aussi vaste sur la voie d'une société libre, démocratique et juste.

Il est urgent de faire preuve d'un leadership fort et d'une vision claire au service de la paix et de la justice pour le peuple congolais, ainsi que pour la sécurité de la région et du monde. J'ai de grands espoirs pour l'avenir de la RDC et compte sur le Canada pour être un partenaire actif dans la réalisation de ces objectifs.

« J'ai juré de ne jamais me taire quand des êtres humains endurent la souffrance et l'humiliation, où que ce soit. Nous devons toujours prendre parti. La neutralité aide l'opresseur, jamais la victime. Le silence encourage le persécuteur, jamais le persécuté. » Elie Wiesel.

Bibliographie

1. Résolution de l'Assemblée générale des Nations Unies (A /RES / 96-I). Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide de 1948 (la convention sur le génocide).
2. Déclaration de l'Assemblée générale des Nations Unies à Paris du 10 décembre 1948 (résolution 217 A de l'Assemblée générale) -Déclaration universelle des droits de l'homme.
3. Comité des voies et moyens de la Chambre des représentants des États-Unis, éd. Rapport détaillé de 2003 sur la politique américaine en matière de commerce et d'investissement à l'égard de l'Afrique subsaharienne.
4. Assemblée générale des Nations Unies (CINQUIÈME COMMISSION), résolution GA /AB / 4287
5. Résolution de l'Assemblée générale des Nations Unies S/ 2012/843 (adoptée le 14/11/2012).
6. Résolution du Conseil de sécurité des Nations Unies S/RES /2076 9 (2012) et S/ RES/2078 (2012).
7. « Rapport sur la cartographie » du Bureau des droits de l'homme des UN aux droits de l'homme (UNHCDH), 2010
8. Les amis du Congo: Le conflit au Congo: La Vérité Dévoilée-Crise au Congo: Découvrir la vérité
<https://www.youtube.com/watch?v=NMtgHzXZnlq>
9. XIVe Conférence des chefs d'État et de gouvernement des pays ayant le partage de texte en français Kinshasa (Résolution sur les situations de crise, de sortie et de consolidation de la paix dans l'espace francophone) les 13 et 14 octobre 2012
10. Communiqué du gouvernement du Canada:Le Canada condamne à nouveau les actes d'agression du M23 surGoma et ses environs; affirme l'engagement du Canada à l'égard de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de la RDC.
<http://www.international.gc.ca/media/aff/newscommuniqués/2012/11/20a.aspx?lang=fr&views=d>
11. CTV News: Le Premier ministre Stephen Harper a souligné l'importance des droits de la personne samedi lors d'une visite en RDC et a augmenté le financement destiné à aider à lutter contre les violences sexuelles et sexistes en RDC.
<https://www.ctvnews.ca/world/harper-stresses-human-rights-during-francophonie-summit-speech-1.994491/comments-7.334368>
12. Conférence Episcopale Nationale du Congo (CENCO) Communiqué (du 31 octobre 2018) sur l'expulsion de réfugiés et de personnes congolaises déplacées d'Angola
13. Eglise catholique-Communiqué CENCO des 31/12/2011, 23/06/2017 et 29/09/2018 appelant le gouvernement de la RDC et les Nations Unies à intervenir et à mettre fin au génocide en cours à Beni, dans la province du Nord-Kivu, RDC.
14. Église catholique-Communiqué de CENCO (du 12/09/2018), préoccupations et recommandations sur les élections en RDC.
15. Crisis Group (pourquoi, les élections doivent échouer en RDC)
16. Chambre des représentants des États-Unis H. Rés. 780 - (114e Congrès) Exhortez le respect à la Constitution de la République démocratique du Congo lors de la transition démocratique du pouvoir en 2016.
17. Sénat américain: résolution bipartite du Comité des relations extérieures parrainé par les sénateurs américains Cory Booker (D-NJ) et Jeff Flake (R-AZ).
18. Oberg Kevin juillet 2008 Sondage géologique américain et perspective des Nations Unies à l'échelle mondiale
<https://news.un.org/fr/story/2011/10/390912-dr-congo-un-advises-prudent-use-abundant-resources-spur-développement>
19. Levé géologique des États-Unis.
20. Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies
21. Safe John 1982, le Cambridge de l'Afrique
22. Roi Léopold II - L'homme qui a tué plus de 10 millions de personnes sans pour autant être considéré comme repoussant
<http://www.documentarytube.com/articles/king-leopold-ii--the-man-who-killed-more-plus-de-10-millionsde-personnes-qui-ne-sont-pas-encore-considérées-comme-répugnantes>
23. Infimes enchaînements: La tragique histoire du Congo par l'Independent, papier journal du Royaume-Uni.
24. Le roi Leopold : le génocide et le contrôle de la rotation effectués par le New York Times aux États-Unis
25. Patrice Lumumba: l'assassinat le plus important du XXe siècle par le journal The Guardian. Les derniers jours de Mobutu, The Economist 20/03/1997.
27. Programmes PDCU (Programme de données sur le conflit d'Uppsala).
28. Un chef de la défense de la Rwandaise dirige la rébellion en RDC, selon un rapport de l'ONU-British Broadcasting Corporation (BBC) 17/10/2012.
29. Un responsable de l'ONU déclare que la RD Congo est la « capitale mondiale du viol », rapport de la BBC du 28/04/2010.
30. Le rapport des NU ayant fait l'objet d'une fuite accuse le Rwanda d'être auteur d'un possible génocide au Congo par le Guardian.
31. Selon un projet de rapport des Nations Unies, les crimes commis par l'armée rwandaise et les rebelles alliés en République démocratique du Congo pourraient être qualifiés de génocide (BBC).
32. Qui a tué des experts américains au Congo ? Le dossier confidentiel du procureur offre des indices. Reuters 20/12/2017.
33. Plus de 3000 personnes déplacées à Mboberero, Radio France Internationale <http://www.rfi.fr/afrique/20180711-documentaire-rdc-mbobero-expropriations>
34. Dossier Kabila-Habitants de Mboberero: les forces vives s'opposent à toute nouvelle démolition – la prunella rdc 18/04/2018
35. Un Néo-Brunswickois hospitalisé après avoir mis fin à une grève de la faim de 48 jours au Huffington Post du 21/04/2012
https://www.huffingtonpost.ca/2012/04/21/new-brunswick-man-in-hosp_n_1442827.html
36. Pause pour une action concertée en RDCongo. Rapport n° 257 de Crisis Group; 4 décembre 2017
37. Résolution de la crise politique en RDCongo, témoignage de la sous-commission américaine des affaires étrangères sur la santé en Afrique. Organisation mondiale des droits de l'homme et des organisations internationales. Ida Sawyer, Rig Hunan
38. Comment réformer la République démocratique du Congo, Noel K Tshiani; Heure 22 juin 2016
39. Toutes les Richesses du président: l'entreprise familiale Kabila; 20 juillet 2017; Groupe de recherche sur le Congo; Michael Kavanagh Dan Mccarey
40. L'exploitation minière de l'uranium en RD Congo, un commerce radiant pour les sociétés nucléaires européennes.
41. Distributeur automatique des billets ; Comment les exportations minières en plein essor en République démocratique du Congo ne profitent pas à ses habitants ; Rapport Global Witness 21 juil 2017.
42. Fordham International Law Journal, Un plan Marshall africain : Changer la politique des États-Unis visant à promouvoir l'état de droit et à prévenir les atrocités de masse en République démocratique du Congo; Gregory J. Gordon.
43. Rapport du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) sur le développement du Humain, 2018